

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réunie le 3 juillet 2021 à 14h30 dans les locaux de l'aéroclub ULM 60, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'Association.

Avant d'ouvrir la séance, un appel a été réalisé. Sur un total de 72 personnes inscrites à l'aéroclub à la date du 30 juin 2021, 44 ont un droit de vote (les 14 membres actuels du CSA Vol Moteur de la BA110 Creil ne comptant que pour une voix, plus 15 inscrits il y a moins de 6 mois qui n'ont donc pas encore de droit de vote).

Avec un total de 23 membres votants présents et 6 pouvoirs, le quorum est atteint et l'assemblée générale a été déclarée ouverte à 14h35.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité pour l'exercice 2020
3. Rapport financier pour l'exercice 2020 et budget prévisionnel 2021
4. Rapport CPS
5. Actualité et devenir de l'aéroclub
6. Révision des différentes cotisations
7. Questions diverses
8. Renouvellement du Conseil d'Administration

Pascal Chagnon a débuté la séance en adressant à tous quelques paroles de bienvenue, à l'ensemble des présents et a présenté l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le président de l'Association, Pascal CHAGNON. Le président a débuté le rapport moral en remerciant Michel OCHME pour le prêt des locaux de l'aéroclub ULM 60 pour l'organisation de l'assemblée générale, et a souligné la longévité du club qui fête cette année ses 75 ans (1946-2021).

Les actions menées par le club depuis la précédente Assemblée Générale Ordinaire sont nombreuses :

- Le projet Hangar et local club était une priorité. De nombreuses personnes ont été rencontrées dans le cadre de l'étude de divers projets : un sénateur, des responsables départementaux, l'association SCAP, plusieurs propriétaires, des locataires... Rien n'a abouti finalement pour des problèmes de coûts/d'emplacements/d'AOT. Les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) seront renouvelés en 2023... Par contre, une

solution transitoire se dessine au travers de logements appartenant actuellement à la SCAP.

- Une présentation succincte des commissions a été réalisée, leurs travaux étant présentés parmi les sujets d'actualité et de devenir de l'aéroclub.
- Un bilan sur l'évolution de la flotte avion depuis un an a été présenté : le projet de vente du F-GABM, la réalisation de la vente de l'Aquila, l'uniformisation de l'avionique du F-GOVB avec l'installation du boîtier GPS/radios GTN 635 + la boîte de mélange associée. Les réparations et travaux en cours pour le F-GOVB, qui incluent la révision générale du moteur, le changement du VOR, la rénovation de la sellerie. Enfin, la location d'un DR-315 comme solution de remplacement pendant la période d'indisponibilité du F-GOVB. Le club a aussi débuté une réflexion pour le renouvellement de la flotte qui sera développée par la suite durant l'Assemblée Générale.
- Le renouvellement de l'équipe d'instructeurs du club grâce aux arrivées de Michel Canicave, Johan Massonneau, Franck Chevalier et Justin Binet. L'agrandissement de l'équipe d'instructeurs permet au club d'avoir un nombre d'élèves pilotes supérieur à l'année précédente.
- A la fin de l'année 2020, la DSAC avait contacté le club pour annoncer la réalisation d'un audit de notre organisation DTO. Cette échéance fut l'occasion pour le club de faire une revue et une mise à jour de l'ensemble des documents DTO : manuel d'exploitation, manuel de formation, la politique de sécurité de l'aéroclub, le plan d'action sécurité annuel. L'audit a eu lieu le 28 mai 2021 et s'est plutôt bien passé. Pour l'instant nous n'avons pas encore reçu le compte-rendu d'audit mais il sera partagé avec l'ensemble des membres dès qu'il sera disponible.
- La mise en place des permanences d'accueil le week-end deux fois par mois depuis le début de l'année 2021 nous a permis de constater que c'est une démarche appréciée de la part des membres. Nous continuerons de la proposer.
- Le président remercie aussi Alain Jodart qui fait un travail minutieux et précieux du contrôle des planches de vols, carnets de route et déclaration des vols dans Openflyers afin de corriger les erreurs commises par les membres. Ce travail est essentiel pour éviter de déclarer des potentiels erronés de notre flotte. Ces erreurs peuvent avoir des conséquences financières lourdes et le président demande aux membres la plus grande vigilance pour la saisie des vols ainsi que le respect de la procédure établie par le club.

Le président a également félicité Maxime Berger pour son lâcher solo survenu le matin même et Morgan Robineau pour l'obtention de son PPL deux jours avant l'Assemblée Générale.

Enfin, le président a terminé en rappelant qu'une association telle que la nôtre ne vit qu'avec le soutien et l'implication de ses membres bénévoles. Si chacun d'entre-nous pouvait participer, ne serait-ce que partiellement et selon ses moyens et possibilités, c'est tout l'Aéroclub qui y gagnera à terme. Tous sont invités, notamment lorsque de nouvelles commissions vous seront proposées, à y participer.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Rapport d'activité pour l'exercice 2020

Le rapport d'activité pour l'exercice 2020 est présenté par Daniel Cofflard, trésorier.
Le club comptait 67 membres pour l'année 2020. Il y a 72 membres inscrits à fin juin 2021.

Un effondrement des heures de vol a été observé en 2020, notamment en raison des confinements successifs (Covid-19). Le nombre d'heures de vol total s'élève à 379 heures en 2020 dont 151 heures d'instruction contre un nombre d'heures de vol total de 765 heures en 2019.

A la fin juin 2021, le club comptabilise 260 heures de vol dont 140 heures d'instruction.

- Le rapport d'activité pour l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Actualité et devenir de l'aéroclub

Le président a pris la parole pour présenter les nombreuses commissions mises en place et ayant permis de répartir la charge de travail au sein de l'Association. En effet, à la suite de l'élection de Pascal CHAGNON à la présidence de l'aéroclub en 2020, et sous son impulsion, une série de commissions furent créées pour engager des travaux et répondre à des besoins identifiés par le CA de l'aéroclub.

Chaque référent de commission a été invité à présenter devant les membres présents les réalisations de leur commission.

- **Commission « foire aux questions » :**

Daniel Cofflard, référent de cette commission, a présenté les membres qui composent la commission et les travaux réalisés. Deux FAQ ont été créées :

- l'une à l'attention des membres de l'aéroclub, pour répondre aux sujets touchant à l'organisation et au fonctionnement de l'aéroclub,
- l'autre pour renseigner le public extérieur sur des généralités concernant l'aéroclub.

Ces deux FAQ sont accessibles sur le site web depuis le mois de mai dernier ; celle réservée aux seuls membres du club nécessitant un code d'accès.

- **Commission « règlement intérieur » :**

Cyril Dautriche est le référent de cette commission, dont les travaux ont été présentés par Alain Jodart. L'ancien RI remontait à avril 2014, soit bien avant l'arrêt de l'utilisation de la plateforme aéronautique de la base de Creil. Un travail de mise à jour était donc nécessaire pour prendre en compte la nouvelle situation de notre aéroclub avec son déménagement au Plessis-Belleville. Le 18 mai 2021, le CA a validé et a voté la mise en place du nouveau règlement qui est désormais à la disposition des membres sous différents formats (papier et numérique).

- **Commission « communication » :**

Nicolas Pinhas, référent de cette commission, a présenté les membres qui composent la commission. Les participants de la commission ont pris la parole tour à tour pour présenter les travaux réalisés depuis l'AGO de 2020 :

- Participation au forum des Associations de Senlis en septembre 2020 ;
- Renforcement de la communication à l'attention des membres par emails ;
- Réalisation de vidéos et ouverture d'une chaîne Youtube ;
- Animation des comptes Facebook et Twitter ;
- Remise en service de l'espace membres du site web avec un accès à la documentation avions, à la documentation pilote, à un espace CPS incluant l'accès à la documentation DTO et la création d'un formulaire REX électronique ;
- Présentation de la nouvelle version du site web, avec un nouveau design mieux adapté aux différents formats d'écrans (ordinateur, tablette, smartphone)

Un projet pour une nouvelle vidéo promotionnelle a été annoncé.

- **Commission « livret d'accueil » :**

Laure Hélaïne, référente de la commission, a présenté avec François Verhoeyen une maquette annonçant le futur livret d'accueil. Actuellement, le club ne dispose plus de livret

d'accueil. Il sera remis lors de l'inscription des nouveaux membres pour présenter le club et partager les premières informations sur son fonctionnement.

Un flyer est aussi en préparation pour une distribution à partir du prochain forum des associations prévu en septembre 2021.

- Commission « renouvellement de la flotte » :

Le référent de la commission est Jean-Philippe Lefebvre (Vice-président). Elle est composée de Patrick Louis (Responsable Pédagogique), Fabien Grassier (membre du club et gérant de l'atelier de maintenance VF Aéro), Daniel Cofflard (Trésorier), Pascal Chagnon (Président) et Cyril Dautriche (Secrétaire Adjoint).

Quelques semaines avant l'Assemblée Générale, un questionnaire en ligne élaboré par Patrick Louis a été adressé à l'ensemble des membres de l'aéroclub afin de connaître les habitudes et les attentes de chacun. Nicolas Pinhas a présenté les résultats de cette consultation (cf. PJ en annexe).

Jean-Philippe a pris ensuite la parole pour évoquer la visite du Président et de lui-même dans les ateliers du constructeur Robin à Dijon-Darois. Plusieurs devis pour DR400 120ch et 160ch ont été remis à l'aéroclub. La commission fera des arbitrages (financier, définition des équipements, mission avion,...) qui incluront les résultats de la consultation des membres.

4. Rapport CPS activité 2020

Le président a pris la parole afin de présenter le rôle de la Commission Prévention Sécurité et rappelle aussi qu'elle a été créée en remplacement du responsable SGS pour préparer le club à l'audit DTO de la DSAC et redynamiser ce thème essentiel.

La commission est composée de Michel Serrurier (FI), Johan Massonneau (FI) et Jean-Michel Maggi.

Jean-Michel Maggi a ensuite pris la parole pour présenter les travaux de la commission qui s'articulent autour de deux axes : la prévention en amont des événements et la sécurité grâce à l'analyse des REX. Tous les événements rapportés sont traités de façon anonyme. Les analyses des REX profitent ensuite à la sécurité de l'ensemble des pilotes. Notre commission CPS est en relation avec Gérard Couvreur, correspondant CPS pour le CRA zone Sud des Hauts-de-France.

Le bilan de l'année 2020 comporte seulement 2 événements. Gageons que le nombre de REX sera plus élevé à l'avenir grâce au système nouvellement mis en place par l'équipe de la nouvelle commission CPS.

Un point d'étape du plan d'action à la sécurité 2021 de l'aéroclub a été partagé. Ce point d'étape a permis de présenter le formulaire REX électronique à disposition des membres sur le site web. Il a permis d'évoquer aussi les actions à venir.

Courant 2021, il ya eu 11 communications adressées aux membres dans le cadre de la prévention, plusieurs REX dont deux ont conduit à des communications (confusion fréquence radio et shimmy train avant LC) et 2 déclarations CRESAG (fissure culasse F-GOVB et train d'atterrissage abimé sur le F-GABM).

Ensuite, Jean-Philippe Lefebvre a fait une intervention pour décrire la panne moteur dont il a été victime récemment, avec fissure du carter d'huile sur le F-GOVB. Par ailleurs, connaissant les victimes de l'accident fatal qui a eu lieu à Lille quelques jours avant notre AG, Jean-Philippe a évoqué cet événement. Ont également fait une intervention Patrick Louis (Responsable Pédagogique) et Gilles Van Der Goes (Chef pilote).

5. Rapport financier pour l'exercice 2020 et budget prévisionnel 2021

Le rapport financier pour l'exercice 2020 a été présenté sous la forme d'un bilan simplifié par le trésorier de l'association, Daniel Cofflard.

A ce jour, l'aéroclub dispose d'une trésorerie saine et forte. C'est un point fort en cette période post confinement Covid-19. Nos finances sont équilibrées, notamment grâce à la vente du hangar demi tonneau de Creil, ce qui nous permettra de faire face aux dépenses imprévues liées à l'entretien de la flotte.

L'association n'a pas d'emprunt actuellement en cours.

Le défraiement des instructeurs fonctionne bien. Il est possible de reverser la somme par chèque mais cette année, l'ensemble des FI ont accepté que la valeur de leur défraiement soit créditée sur leur compte pilote.

Le budget prévisionnel pour 2021 intègre une hausse de 25% des heures de vol (environ 500) pour un nombre de membres inscrits en légère augmentation par rapport à 2020. Surtout, les modes de confinements moins stricts mis en place par le gouvernement durant l'hiver 2021 ont permis de maintenir une certaine activité, ce qui n'avait quasiment pas pu être le cas durant les confinements de 2020.

- Le rapport financier pour l'exercice 2020 et le budget prévisionnel 2021 sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vérification des comptes :

La vérification des comptes est un acte légal et obligatoire prévu dorénavant dans les statuts de l'Association.

Christian Chartier a fait une intervention pour présenter la vérification des comptes de l'aéroclub pour laquelle il a été nommé par le président. Une cinquantaine de pages d'écritures comptables ont été réalisées en 2020.

Une différence de 885 € a été relevée entre le bilan simplifié et le solde débiteur/créditeur réel.

L'hypothèse avancée pour cette différence est qu'il y a eu un décalage de date d'écriture lors de la déclaration au moment du changement d'année civile.

Christian préconise également qu'une procédure de sauvegarde des factures soit dorénavant mise en place avec le duplicata sur un disque dur externe.

6. Révision des différentes cotisations

Pas de changement des cotisations proposé cette année.

7. Questions diverses :

- Forum des associations 2021 de Senlis :
Ce forum est l'occasion de présenter au public les activités de notre association. Depuis plusieurs années, l'aéroclub n'était plus représenté au forum. En 2020, nous avons pu participer. Cette expérience fut satisfaisante. Nous renouvelerons notre participation pour le forum de 2021 en s'appuyant sur l'expérience acquise en 2020 afin d'améliorer l'animation du stand. Un appel aux volontaires sera fait durant l'été.
- Futurs locaux de l'aéroclub :
Des discussions avec la SCAP (gérant de l'aérodrome) sont en cours pour permettre au club de louer un espace d'environ 40m² en mezzanine du hangar Paindavoine (hangar avions de l'aéroclub René Mouchotte). Des travaux d'aménagement et de réhabilitation seront nécessaires. A terme, ces locaux serviront de salle de cours et de salle de réunion pour l'aéroclub.
- Soirée conférence présentée par Martine Gay :
Afin de promouvoir les rallyes aéronautiques au sein de notre l'aéroclub, une animation sera proposée par Martine Gay à l'automne pour présenter le rallye

Toulouse Saint-Louis du Sénégal auquel plusieurs membres du club ont déjà participé. Il sera aussi possible d'inviter M. Collinot, l'organisateur du rallye Paris-Moscou pour nous faire une présentation.

- Ateliers pédagogiques :

A partir de l'automne, le club proposera avec Patrick Louis (Responsable Pédagogique) des ateliers pédagogiques. Plusieurs thèmes seront évoqués tels que la présentation du DAD (document d'aide à la décision), les notions de menaces et stratégies lors de la préparation puis durant l'exécution d'un vol, l'utilisation du GTN-635...

8. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le président rappelle que le Conseil d'Administration (CA) de l'Association est composé actuellement de 11 membres, sur un maximum de 12 et un minimum de 6, comme précisé dans les statuts de l'Association. Le CA est renouvelé par tiers chaque année. Ses membres sont élus à ce poste pour une durée de 3 ans.

Sont sortants cette année :

- Cyril Dautriche : se représente ;
- Jean-Philippe Lefèbvre : se représente ;
- Claude Séverin : ne se représente pas ;
- Gilles Van Der Goes : se représente ;

A fait également acte de candidature au poste d'administrateur :

- Christophe Rouvière ;

En parallèle, Michel Serrurier a notifié sa démission du conseil d'administration.

Résultat du scrutin (avec un total de 23 membres votants présents et 6 pouvoirs) :

- Cyril Dautriche : 29 votes
- Jean-Philippe Lefèbvre : 28 votes
- Christophe Rouvière : 28 votes
- Gilles Van Der Goes : 27 votes

- L'ensemble des membres se présentant ou se représentant au poste d'administrateur sont élus par les membres présents et représentés de l'Assemblée Générale.

Le CA sera à présent constitué de 10 membres : Jean-Philippe Lefèbvre, Gilles Van Der Goes, Xavier Guiraut, Laure Hélaïne, Daniel Cofflard, Didier Bober, Cyril Dautriche, Pascal Chagnon, Nicolas Pinhas et Christophe Rouvière.

La prochaine réunion de CA verra la constitution du nouveau Bureau de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 17h15.

Nicolas PINHAS
Secrétaire Général



Pascal CHAGNON
Président

